



Conseil national  
de l'information statistique

Paris, le 21 novembre 2016  
N° 155/H030

## Commission Environnement et développement durable

### Programme statistique 2017

**Ministère de l'écologie, de l'énergie et de la mer  
Commissariat général au développement durable  
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)**

Construction - Logement .....	<a href="#">2</a>
Information environnementale .....	<a href="#">9</a>
Méthodes et données pour le développement durable .....	<a href="#">14</a>
Transports .....	<a href="#">17</a>
Énergie .....	<a href="#">22</a>

**Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt**

Service de la statistique et de la prospective (SSP) .....	<a href="#">25</a>
--	--------------------

<b>Extraits de programmes statistiques 2016 et autres services statistiques publics .....</b>	<a href="#">29</a>
---	--------------------

Sigles utilisés .....	<a href="#">33</a>
-----------------------	--------------------

## **1. Exposé de synthèse**

---

Le programme de travail de l'année 2017 vise d'une part à consolider la production des statistiques sur la construction neuve et plus généralement du suivi conjoncturel de l'immobilier et d'autre part à améliorer la diffusion des données issues de ses systèmes d'information (RPLS, ECLN, EPTB). Les études seront consacrées à l'étude des prix de l'immobilier selon diverses approches : macroéconomique, études des aménités sur des marchés locaux, coûts de la construction et comparaisons internationales (taux d'effort en logement entre la France et l'Allemagne). Par ailleurs, le SOeS participera activement à l'Insee-référence sur le logement à travers la rédaction de fiches et d'un dossier sur la mobilité résidentielle.

Enfin, le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes.

### **Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve**

**Des indicateurs du nombre de logements achevés et d'activité** (production de logements neufs) seront publiés pour la première fois début 2017. La méthodologie employée entre l'autorisation et la mise en chantier peut également être utilisée pour évaluer le délai entre le début et la fin du chantier lorsque la date d'ouverture du chantier n'est pas réceptionnée. Par ailleurs, la construction d'un tel indicateur permettra de construire une estimation de la production de logements neufs en intégrant pour chaque cohorte mensuelle de logements mis en chantier des hypothèses sur le déroulement des travaux (grilles délais).

### **Plus généralement améliorer le diagnostic conjoncturel de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction**

Depuis 2014, le SOeS publie chaque trimestre une note de conjoncture sur l'immobilier. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane (Insee). L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement des réflexions sont engagées avec l'Insee sur le contenu des questionnaires de l'ESA construction (promotion immobilière et BTP).

### **Travailler sur les déterminants des prix des logements**

Le SOeS poursuivra ces travaux sur les prix de l'immobilier en étudiant notamment l'impact des aménités sur les prix de l'immobilier dans des marchés locaux ainsi qu'à travers une comparaison des taux d'effort en logement entre la France et l'Allemagne. Par ailleurs, la version définitive de l'ENL 2013 disponible depuis juillet 2015 ouvre une séquence particulière d'études pour le SOeS avec une première valorisation portant sur la mobilité résidentielle dans un dossier de l'Insee référence sur le logement (parution en 2016).

### **Améliorer les systèmes d'informations (RPLS, ECLN)**

L'immatriculation en continu des logements du **répertoire du parc locatif social (RPLS)**, au moment de la mise en location des logements au 1<sup>er</sup> janvier 2017 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement, poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

Au mode de collecte actuel de l'enquête **sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)** va se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la refonte de l'enquête intègre des évolutions du questionnaire et l'application informatique, en prenant en compte des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

## Maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité et de la partie sectorielle des ESA de la construction

Le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes, en particulier l'analyse financière des entreprises de la construction.

## Substitution du Répertoire des statistiques du logement à Filocom

Le répertoire statistique des logements (RSL) développé par l'Insee se substituera à Filocom en 2017. Un fichier spécifique sera réalisé pour répondre aux besoins du SOeS. Bien que construit à partir des mêmes bases fiscales que Filocom, il sera plus riche : informations à la parcelle cadastrale au lieu de la section et intégration d'informations supplémentaires telles que les prestations logements, le revenu disponible, la commune de résidence l'année précédente, etc.

## 2. Travaux nouveaux pour 2017

---

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

#### Enquête Commercialisation des Logements neufs (ECLN)

Le SOeS procède actuellement à une refonte en profondeur du dispositif de cette enquête ; la finalité de l'enquête reste la même, mais le processus de collecte est revu. D'une part les prix seront collectés directement pour chaque logement au lieu d'une collecte de prix moyens par tranche de programme, et d'autre part la collecte sera dématérialisée et centralisée pour les principaux promoteurs volontaires. Par ailleurs, les modalités de gestion de l'enquête seront largement modifiées : rôles respectifs des gestionnaires et des enquêteurs, nouvelle application de gestion de l'enquête.

### 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2017

#### Suivi de la construction neuve dans la base Sitadel

Des **indicateurs du nombre de logements achevés et d'activité** seront publiés pour la première fois début 2017. La méthodologie employée entre l'autorisation et la mise en chantier peut également être utilisée pour évaluer le délai entre le début et la fin du chantier lorsque la date d'ouverture du chantier n'est pas réceptionnée. Si des adaptations sont nécessaires, le cadre méthodologique développé pour les mises en chantier pourrait être repris dans ses grandes lignes. Par ailleurs, la construction d'un tel indicateur permettra de construire une estimation de la production de logements neufs en intégrant pour chaque cohorte mensuelle de logements mis en chantier des hypothèses sur le déroulement des travaux (grilles délais).

La méthode d'estimation des autorisations et des mise en chantier sera déclinée **pour des zonages infra-départementaux**. En effet, certaines agglomérations ont une activité de construction bien supérieure à celle d'un département rural et la production d'estimations en date réelle faciliterait le diagnostic sur ces territoires. La déclinaison est prévue en deux temps : à court terme, une méthode « fruste » sera élaborée et diffusée aux statisticiens régionaux en DREAL ; à plus long terme, il s'agira d'identifier et d'évaluer les critères permettant d'assurer une bonne précision de la méthode. Dès lors, des outils pourront être proposés d'une part pour juger les territoires éligibles et d'autre part pour mettre en œuvre la méthode au niveau local.

#### Répertoire du parc locatif social (RPLS)

L'immatriculation en continu des logements du RPLS, au moment de la mise en location des logements au 1<sup>er</sup> janvier 2017 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes

d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

### Substitution du Répertoire des statistiques du logement à Filocom

Le répertoire statistique des logements (RSL) développé par l'Insee se substituera à Filocom en 2017. Un fichier spécifique sera réalisé pour répondre aux besoins du SOeS. Il s'agira de suivre dans le temps les évolutions du parc de logement via un identifiant logement.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017**

En 2017, le SOeS poursuit ces travaux sur les prix de l'immobilier. Deux études sont prévues : déterminants de l'évolution des prix de l'immobilier (modèle macro-économique), impact des aménités (carte scolaire, criminalité, proximité aux emplois, etc.) sur les prix de l'immobilier parisien.

Par ailleurs, d'autres thématiques seront abordées. La mobilité résidentielle dans un dossier de l'Insee-référence sur le logement dont la publication est prévue fin 2016. Nous travaillerons sur les taux d'effort en logement des ménages à travers une comparaison entre la France et l'Allemagne. Nous aborderons aussi la question de l'impact des politiques publiques sur la vacance : effets d'une part de la taxe sur les logements vacants et d'autre part des dispositifs d'aide à l'investissement locatif. Enfin, on étudiera le lien entre artificialisation et pression foncière à partir notamment des données de Corine land cover.

Enfin les travaux menés en collaboration avec la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) déboucheront sur un guide méthodologie de territorialisation des besoins en logement.

### **Liste des publications diffusées effectivement en 2015 et en 2016**

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques numéro spécial « De nouveaux indicateurs pour suivre la construction de logements »	4	Sit@del2	Février 2015	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 <sup>er</sup> janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Conjoncture de l'immobilier »	4	Synthèse	Trimestrielle	
Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction	3	Multi-sources	Trimestrielle	

L'état du logement- Site internet du SOeS – www. statistiques.developpement-durable.gouv.fr	5	Synthèse	Annuelle	
« Immobilier ancien dans les années 2000 : les jeunes plus enclins à acheter pendant la période de hausse de prix », Le Point Sur n°208	4	Bases notariales	Août 2015	
« Les marchés du logement dans l'ancien durant les années 2000 : des dynamiques locales fortement différenciées », Le Point Sur n°209	4	Bases notariales Filocom	Août 2015	
« Les mouvements des prix immobiliers dans l'ancien au cours des années 2000 : des marchés locaux différenciés », Document de travail n°24	4	Bases notariales Filocom	Mai 2016	
« Comptes du logement – édition 2015 (comptes 2014 et 2015) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2016	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2014 » : ralentissement des dépenses courantes, léger recul de l'investissement et des aides », Le Point Sur n° 223, janvier 2016	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Comptes du logement – édition 2014 (comptes 2012 et 2014) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2015	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2013 » : rebond des dépenses courantes reste à la hausse, l'investissement fléchit », Le Point Sur n° 198, février 2015	4	Comptes du logement	Annuelle	

\* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*

3 - Chiffres clés, principaux résultats "*4 pages*", *indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

## 2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2017

Néant.

## 3. Aspects particuliers du programme 2017

### 3.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

### 3.2. Aspects environnement

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 4.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect

essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnement rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

### 3.3. Aspects européens

Le système d'information Sitadel, l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN), l'enquête sur le prix de revient du logement neuf (PRLN) permettent de répondre à plusieurs règlements européens portant sur les transmissions suivantes : autorisations de construire, indice de prix des logements neufs et indice de prix à la production de la branche construction.

## 4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 4.1. infra.
Maîtrise d'ouvrage des enquêtes mensuelles d'activité dans le Bâtiment et la construction	Bureau SLC2	
Maîtrise d'ouvrage de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et BTP	Bureaux SLC1 et SLC3	
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 4.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
<b>Autres travaux répétitifs</b>		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 4.3. infra.
Conjoncture de l'immobilier	Bureau SLC3	
L'état du logement	Bureau SLC3	

### 4.1. Enquêtes

#### Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2017.

#### Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

#### L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

#### Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production dans la construction de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

## **4.2. Exploitation de fichiers administratifs**

### Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues de l'appariement des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Une nouvelle convention avec la DGFIP a permis d'étendre le champ de diffusion afin de mieux répondre aux besoins d'informations locales pour des publics variés. Par ailleurs la durée d'archivage est passée de 5 à 50 ans.

### Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » sont intervenues en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ou leur déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

En 2015, le SOeS a publié des estimations en dates réelles et poursuit ses travaux de géolocalisation des données. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

### Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

## **4.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2013 et 2014 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et amendées. La cohérence du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a ainsi été confortée.

## **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

L'enquête ECLN, demande aux promoteurs de remplir chaque trimestre (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information. A partir de 2014, ces données seront collectées par transmission de fichiers pour les promoteurs les plus importants.

## MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction de l'information environnementale

### 1. Exposé de synthèse

---

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

A l'échelon national, la mise en place d'une conférence environnementale annuelle avec différentes tables rondes thématiques porte nécessairement des priorités d'observation et d'acquisition des connaissances sur les thèmes retenus. Si la thématique « climat » draine une partie importante de la mobilisation, l'économie circulaire et les questions liant santé et environnement, de même que le sujet « milieux marins » prennent une place croissante dans l'acquisition et l'organisation de l'information.

A l'échelon international, l'élaboration et le suivi d'indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement restent une priorité majeure en lien avec la mise en œuvre du système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement (SEEA) adopté par les Nations Unies.

#### État des milieux

En ce qui concerne le *suivi des sols*, la 2e campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, a débuté en 2016. L'échantillonnage sera étalé sur 12 années, ce qui correspond à environ 8 % des sites échantillonnés chaque année répartis sur tout le territoire. Les analyses porteront prioritairement sur les paramètres liés au changement climatique (carbone des sols, N<sub>2</sub>O). Mais la conservation des échantillons prélevés, dans une pédothèque, permettra de réaliser, le cas échéant, d'autres analyses.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimentent notamment l'Observatoire National de la Biodiversité lancé en 2012, avec une mise à jour annuelle du tableau de bord des indicateurs, et l'observatoire national des milieux humides (dernière mise à jour : 22 mai 2016).

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis, et notamment l'indicateur d'évolution de la présence des pesticides dans les cours d'eau développé pour le suivi du plan Écophyto. L'élargissement de cet indicateur aux eaux souterraines sera étudié. Les chiffres clés sur l'eau et les milieux aquatiques, publiés pour la première fois en février 2016, seront mis à jour. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, et aux rapportages internationaux (AEE, Eurostat, OCDE, Ospar).

Le *bilan de la qualité de l'air*, repris par le service en 2014, sera mis à jour, et dans la mesure du possible enrichi.

Le SOeS poursuivra, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Ce dernier permet l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral. Elles seront enrichies par des données d'usage en mer restituées à l'aide d'un carroyage.

Les travaux sur l'évaluation de *la vulnérabilité des territoires aux risques inondations* seront poursuivis et étendus à d'autres types de risques naturels. Ils alimenteront notamment *l'Observatoire national des risques naturels* lancé en 2012 et auquel le SOeS contribue.

#### Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages, agriculture)

Afin de répondre aux enjeux de production et consommation durables et d'une économie sobre en carbone, le SOeS poursuivra ses travaux sur les flux de matières et les déchets, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il s'agit d'élaborer et de diffuser notamment des indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement complété par le règlement 538/2014), le SOeS :

1. actualisera les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, et consolidera les indicateurs dérivés (productivité matières, ...);
2. actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité (de type Namea);
3. réalisera la réponse annuelle à la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontaliers de déchets;
4. réalisera la réponse annuelle à Eurostat sur les déchets municipaux produits, par type de traitement;
5. poursuivra le développement d'indicateurs de pression sur l'eau (productivité de l'eau, empreinte eau);
6. poursuivra le développement de la méthodologie permettant de disposer d'une estimation avancée de l'empreinte carbone;
7. poursuivra le travail méthodologique de l'empreinte matières en collaboration avec Eurostat;
8. actualisera les données relatives aux prélèvements en eau, les émissions dans l'eau, et à l'assainissement, requises au titre des rapports AEE et OCDE-Eurostat;
9. publiera un panorama sur le Tourisme et l'environnement (l'année 2017 ayant été déclarée l'année internationale du Tourisme durable par l'ONU);
10. poursuivra les travaux de mise à jour et de consolidation des indicateurs de suivi de l'économie circulaire.

Le SOeS veillera à contribuer aux échanges visant à définir les compartiments moteurs d'une économie davantage circulaire et les systèmes d'information en regard nécessitant d'être consolidés : économie et société.

### **Synthèses économiques et sociales sur l'environnement**

Le SOeS veillera à contribuer aux études sur l'adaptation de l'économie à la transition énergétique et améliorera la décomposition des données de comptabilité nationale de l'environnement, afin d'améliorer le lien entre flux monétaires et évolution de l'environnement.

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2016-2017. Depuis 2015, cet observatoire est structuré autour de deux pôles : « *observation, méthodes, quantifications* » et « *analyse, capitalisation, partage* ». Le pôle « *observation, méthodes, quantifications* » est animé par le SOeS, tandis que l'animation du pôle « *analyse, capitalisation, partage* » est effectuée par le SEIDD.

Les travaux poursuivront les conclusions du comité de pilotage du 2 février 2016. Pour le SOeS, les principaux enjeux sont : interagir avec d'autres instances (notamment le réseau emploi compétences) et d'autres experts (réseaux professionnels...), prolonger les interactions avec les instances régionales et territoriales (notamment les Dreal), mettre en place un groupe de travail afin d'actualiser le périmètre des éco-activités en cohérence avec les nomenclatures européennes, organisation d'un séminaire présentant les enjeux de l'économie verte.

En matière de perceptions de l'environnement et de pratiques environnementales des ménages et des acteurs, le partenariat avec l'Insee pour l'exploitation de l'enquête Camme de novembre 2015 sera renouvelé. L'exploitation de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem) permettra de mesurer la fréquence de différentes pratiques visant à protéger l'environnement et donnera lieu à de nombreuses publications, dont une revue du CGDD, faisant appel à de nombreux contributeurs externes.

Le SOeS répondra à ses obligations européennes et aux demandes d'information environnementale dans le domaine de la comptabilité nationale de l'environnement. Ainsi, le SOeS :

1. actualisera les comptes de dépenses de protection de l'environnement;
2. poursuivra les travaux de méthodologie sur les dépenses de protection de l'environnement;
3. reprendra le travail sur le partage entre préventif/curatif et sur un partage volume/prix de ces comptes de dépenses, en lien avec les observations déjà abordées par les membres de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement;
4. mettra en œuvre des améliorations de présentation et de contenu du Rapport à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (« l'économie de l'environnement en 201x »);

5. actualisera les données relatives aux formations environnementales ;
6. actualisera l'information relative aux perceptions et pratiques des ménages ;
7. actualisera les données de production et d'emploi avec un périmètre des éco-activités mis à jour, pour se mettre en conformité avec la nomenclature européenne. Les données des activités périphériques, activités favorables à l'environnement, seront également actualisées après une réflexion en cours sur leur périmètre ;
8. actualisera les données de taxation.

## **2. Travaux nouveaux pour 2017**

---

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

*Opinions et pratiques environnementales* : le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SOeS prévoit la réalisation périodique d'enquêtes spécifiquement dédiées aux pratiques environnementales. La dernière édition de cette enquête, réalisée fin 2010 a été valorisée en 2011 notamment par une publication intitulée « *les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011* ». L'analyse et la valorisation sont prévues courant 2016 et 2017.

L'enquête *Génération 2013* est conduite par le Cereq. La convention a été signée courant 2015, afin de mesurer l'insertion professionnelle des sortants en formation environnementale. Les données seront disponibles courant 2017.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2017**

#### **Exploitation statistique de bases de données administratives**

Les travaux seront poursuivis pour ces bases de données dont les finalités sont avant tout réglementaires ; cela concerne en premier lieu les bases ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) et Gaspar (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels et technologiques) en vue d'améliorer la connaissance de l'exposition des populations et territoires aux risques.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017**

Néant.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2017**

Dans le but de mettre les comptes économiques de l'environnement, comptes satellites du cadre central de la comptabilité nationale produits par le SOeS, en conformité avec la norme internationale en la matière et assurer un rapportage obligatoire à Eurostat dès 2017, un projet de refonte méthodologique avec un prestataire (Icedd) est en cours et sera poursuivi en 2017.

## **3. Aspects particuliers du programme 2017**

---

### **3.1. Aspects « Territoires »**

Néant.

### **3.2. Aspects « environnement et développement durable »**

La prochaine édition du **rapport sur l'état de l'environnement en France** doit être publiée en 2018. Ce rapport, dont la précédente édition a été publiée en décembre 2014, répond à un engagement international de la France en matière d'information environnementale. Ce document de synthèse, dont la première édition date de 1994, est publié tous les quatre ans. Il vise à donner au public des clés de lecture claires et synthétiques sur les caractéristiques majeures de la situation environnementale en France.

L'année 2016 est consacrée à définir la feuille de route de la nouvelle édition du rapport. Cette phase s'appuie sur les réflexions initiées en 2015 avec le conseil scientifique du SOeS, sur les retours d'expérience de l'édition 2014 et sur l'exploitation d'une enquête web lancée en avril 2016 visant à recueillir l'avis des internautes sur l'édition 2014 et leurs attentes en matière d'informations sur l'environnement.

Il résulte des premières réflexions déjà conduites que la structure indicative de la prochaine édition sur l'environnement en France pourrait s'établir comme suit :

- un rapport synthétique court à destination des relais d'opinion et des décideurs qui proposerait une vision synthétique et systémique des grands enjeux environnementaux ;
- des produits de diffusion à destination de la presse et du grand public ;
- l'accès à des informations complémentaires à partir du site internet du SOeS : synthèses thématiques, données et ressources externes.

Le projet a vocation à entrer dans sa phase opérationnelle fin 2016/début 2017. Ce projet est étroitement lié avec le projet de refonte du site internet du SOeS qui devrait lui aussi aboutir en 2018.

Dans le même temps, le SOeS pilote l'élaboration de l'Insee Référence intitulé « les acteurs économiques et l'environnement » dont la publication est prévue pour décembre 2017.

Par ailleurs, dans le cadre du rapport sur les comptes de l'environnement, l'amélioration du partage entre dépenses préventives et dépenses curatives devrait être un outil pour faire le lien entre dépenses de protection de l'environnement et amélioration de celui-ci.

### 3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Néant.

### 3.4. Aspects « européens »

Le règlement (UE) n ° 538/2014 du 16 avril 2014 modifiant le règlement (UE) n ° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement enrichit le rapportage depuis 2013 (comptes de flux de matières de l'économie, comptes d'émissions atmosphériques par secteur d'activité et comptes de taxes environnementales), de trois nouveaux modules à compter de 2017 (comptes de dépense de protection de l'environnement, compte des éco-activités et comptes de flux physiques d'énergie).

Dans ce cadre, la mise en œuvre du règlement prévoit la livraison d'informations sur la méthodologie, les sources et le périmètre des emplois (des éco-activités), de la production et de la valeur ajoutée dans les éco-activités.

## 4. Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête Ferrailles et vieilles fontes	2016A053EN	SOeS	Annuelle
Enquête sur les matériaux de carrière	2016A054IN	SOeS/Unicem	Annuelle

### Autres opérations de production à caractère permanent

Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Déchets dangereux SOeS	Exploitation statistique : - des mouvements frontaliers des déchets dangereux, - des installations classées produisant des déchets dangereux	Localiser et estimer le volume des déchets dangereux
Dépenses de protection de l'environnement	Synthèse de sources : - Enquêtes annuelles de production	Mesurer les dépenses de protection de l'environnement et le financement de

<b>Opérations</b>	<b>Type</b>	<b>Objectif</b>
SOeS	- Esane - DGFIP - SOeS (SDST, SDSE...)	celles-ci
Emplois dans les éco-activités	Synthèse de sources : - Dépenses de protection de l'environnement - Enquêtes annuelles de production - Esane - DGFIP - SOeS (SDST, SDSE...)	Mesurer l'emploi dans les éco-activités

## **1. Exposé de synthèse**

---

La sous-direction des méthodes et données pour le développement durable est en charge des activités transverses du SOeS : publication-édition, systèmes d'information et statistiques pour le développement durable. Parmi les sujets phares pour l'année 2017, on peut citer en particulier :

- la mise en place de la fonction de superviseur général des données du ministère qui va reposer, pour la plupart de ses aspects techniques, sur la sous-direction ;
- le projet de refonte du site Web du SOeS destiné à proposer à l'internaute une navigation modernisée, au cœur de laquelle est placée la donnée, mise en valeur par des contenus textuels, et des outils de visualisation ;
- le développement des indicateurs associés aux objectifs mondiaux du développement durable.

À ces projets phares s'ajoute le quotidien de la sous-direction dans les domaines d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des applications et info-centres du SOeS, la rédaction en chef et la publication de 150 titres par an et la réalisation de travaux d'études et méthodologiques sur le développement durable.

## **2. Travaux nouveaux pour 2017**

---

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant

### **2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2017**

Néant

### **2.3. Travaux d'études et de diffusion pour 2017**

En 2017, le SOeS concourra à la production des indicateurs des objectifs mondiaux de développement durable. Près de 30 % des indicateurs des objectifs relèvent du champ du SOeS. La sous-direction des méthodes et données pour le développement durable, forte de son expérience en matière de suivi des politiques publiques de développement durable (stratégies SNDD puis SNTEDD), coordonnera la production du SOeS dans ce domaine.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2017**

Le SOeS a lancé son projet de nouveau site web, dont un des objectifs est de placer la donnée au cœur de la navigation des internautes. Dans cette optique, le SOeS développe un « hub de données », application technique qui exposera de manière centralisée et cohérente les données diffusées par le SOeS.

Plusieurs options sont actuellement à l'étude, dont celle consistant à s'appuyer sur des applications de datavisualisation et sur des jeux de données en opendata. L'expérience des outils de diffusion actuels (génération de graphiques et cartes dynamiques, requêtage et plus généralement recherche donc indexation des données, services web, possibilité de chargement de données brutes en opendata) alimente les réflexions. Il a été retenu de piloter ce projet en mode agile (avec des cycles de conception et de réalisation court, en général d'un mois). Des premières preuves de concepts devraient être disponibles au premier trimestre 2017. Le hub devrait être opérationnel vers la fin de l'année 2017.

### **3. Aspects particuliers du programme 2017**

#### **3.1 Aspects territoires**

La sous-direction méthodes et données pour le développement durable du SOeS a en charge la diffusion de données pour le SOeS. Elle concourt depuis plusieurs années aux productions de données locales dans les champs de compétence du MEEM, en particulier à travers des actions spécifiques avec l'Insee (PSAR synthèses locales), et les équipes statistiques des DREAL. Elle diffuse également à travers les différents outils de diffusion du SOeS (Eider, Géoidd, Beyond) de nombreuses données locales. Ces travaux seront poursuivis. La diffusion a vocation à être rationalisée et simplifiée pour l'internaute dans le cadre du projet de refonte du site Web du SOeS.

#### **3.2 Aspects environnement et développement durable**

La sous-direction des méthodes et données pour le développement durable sera en particulier chargée de coordonner la réponse du SOeS aux besoins de production d'indicateurs dans le cadre de la démarche internationale sur les Objectifs de développement durable.

#### **3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »**

Des travaux d'études de la sous-direction porteront sur l'analyse des déterminants de l'artificialisation des sols, à la suite de la production du millésime 2012 de la base d'occupation des sols CORINE Land Cover (voir « L'occupation des sols en France : progression plus modérée de l'artificialisation entre 2006 et 2012 », Le point sur n°219).

#### **3.4. Aspects « européens »**

Néant

## **1. Exposé de synthèse**

---

### **Contexte général**

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du Cnis de 2007 sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN).

Par ailleurs, une mission de l'inspection générale (CGEDD) du MEEM sur le domaine des transports lancée courant 2014 a conduit à un rapport diffusé à l'été 2015 dont ses conclusions orientent également le programme de la sous-direction des statistiques des transports.

### **Observatoire permanent de la Logistique**

La commission nationale sur la logistique a appelé dans ses recommandations à la création d'un observatoire permanent de la logistique dans toutes ses composantes : gestion des flux de marchandises mais également des flux d'informations et des flux financiers qui y sont associés. Une mission conjointe du CGEDD et de CGIET a été mandatée pour éclairer le choix de cet observatoire dont les missions envisagées recoupent en très grande partie celles de la statistique publique des transports. Le SOeS a proposé que les missions de la commission des comptes des transports de la nation évoluent pour inclure désormais cette préoccupation sur la logistique et constituer l'ossature de cet observatoire. Dans tous les cas, la sous-direction des statistiques des transports y prendra pleinement sa part.

### **Améliorer la connaissance des véhicules et des transports routiers**

La refonte du répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO) afin d'assurer la production de résultats sur les immatriculations, les parcs automobiles a démarré fin 2015. Ce nouveau système disponible début 2017 intégrera les données de contrôle technique et permettra de calculer un parc roulant avec une estimation des kilométrages associés annuellement. Le répertoire est destiné à être le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants. Des travaux préparatoires au « rebasement » de ce bilan seront conduits en 2017, notamment pour la prise en compte des véhicules à motorisation dite alternative (électrique, hybride, au gaz), ainsi que les effets de l'introduction de parcs roulants et de leurs kilométrages issus de la refonte du nouveau système RSVERO. Le « rebasement » global du bilan sera réalisé courant 2017. Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), des travaux ont été engagés en 2015 en collaboration avec la Direction Générale des Infrastructures, du Transport et de la Mer (DGITM) afin de proposer une ordonnance pour le recueil de données sur les circulations locale et départementale. Si les consultations avec les instances territoriales aboutissent, cette ordonnance devrait être promulguée durant l'été 2016. Plus précisément, elle permet la mise à disposition des services de l'état, des données statistiques concernant le trafic moyen journalier annuel tous véhicules et le pourcentage de poids lourds que les départements, les communes ou les regroupements de communes produisent pour la gestion de leurs réseaux routiers. Ces informations sont utiles pour la connaissance des trafics sur l'ensemble du réseau routier et devrait permettre à terme la régionalisation des bilans de la circulation.

### **Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire**

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis de mars 2007 sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été mis place en 2012 pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire (dispositions des articles L1211-5 et R 1211-1 à 15 du Code des transports).

Ce cadre juridique conduit à une collecte d'information très étendue par rapport à celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires : il comprend un volet mensuel contre trimestriel précédemment et un volet annuel, plus riche que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui a été abandonnée.

La mise en œuvre de ce cadre juridique reste à améliorer, les plus grandes entreprises ferroviaires ne parvenant pas à fournir l'information avec le détail demandé. Néanmoins, les progrès réalisés en 2014 sont suffisants pour disposer des informations nécessaires pour répondre à nos obligations européennes, y compris pour le volet quinquennal plus détaillé qui sera demandée tous les cinq ans, en particulier en 2016 sur l'année 2015 (règlement n°91/2003 du 16/12/2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer).

### **Meilleure connaissance de l'intermodalité**

La multi-modalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela se traduit par une amélioration de la connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, la sous-direction des statistiques des transports a repris à sa charge la collecte, l'élaboration et la publication régulière des indicateurs conjoncturels (mensuels, trimestriels et annuels) sur l'activité portuaire qui étaient jusqu'ici établies par la DGiTM. Les travaux d'expertise menés sur ces données permettent d'envisager une alimentation du Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM) avec les flux de transport maritime. Associés aux remontées plus riches obtenues pour le ferroviaire, ils réunissent les conditions nécessaires pour un suivi des flux-régionaux de conteneurs selon la méthodologie dite de l'approche allemande prônée par Eurostat

### **Meilleure connaissance de la mobilité des personnes**

Le travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages se poursuivra en 2017 : rassemblement dans une base commune des enquêtes locales sur la mobilité, analyse des résultats du recensement de la population, intégration avec les résultats annuels sur la mobilité longue distance issus du panel de suivi de la demande touristique mené par la DGCIS.

Le SOeS s'est engagé dans les travaux préparatoires à la construction d'un nouveau dispositif d'enquêtes nationales sur les transports et les déplacements. Ce dispositif visera à offrir de manière plus fréquente une vision globale et cohérente de tous les modes et situations de transport de personnes, d'observer les comportements des habitants de toutes les tailles d'agglomérations et d'estimer des indicateurs de mobilité. Il répondra aux recommandations du workshop d'Eurostat sur les enquêtes nationales transports et déplacements. La prochaine enquête pourrait être réalisée à l'horizon de 2018/2019.

### **Connaissance des territoires**

Ces dernières années, des demandes d'information de plus en plus localisée ont été adressées à la sous-direction des statistiques des transports. Cette dernière poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares, aéroports, stations services alimentent désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; les travaux ont été engagés avec le Cerema pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complètera l'existant, un prototype est actuellement disponible.

Le SOeS a entrepris une valorisation du répertoire des entrepôts et plateformes logistiques (EPF) qui est mis à jour annuellement en utilisant plusieurs sources de données ainsi qu'avec les résultats d'une enquête rapide d'amélioration du répertoire permettant de récupérer la surface d'entreposage et la distinction entre entreposage frigorifique ou non. Une collaboration a été nouée en 2016 avec le Cerema pour une analyse de la structure spatiale des implantations, avec en particulier la détermination de zones logistiques. Ces zones, suffisamment larges pour respecter les contraintes de secret statistique, mais pertinentes à une échelle géographique plus fine que le département permettront la diffusion d'indicateurs territoriaux sur la logistique. Une première valorisation de ses travaux a été réalisée dans le cadre de la Commission des Comptes des Transports de la Nation de juillet 2016.

### **Économie des transports**

Le SOeS a débuté en 2012 la collecte des données de prix du transport ferroviaire de marchandises auprès des principaux chargeurs sur la base du volontariat et en collaboration avec l'AUTF (association des utilisateurs de transport de fret). Un indice du prix du fret ferroviaire a ainsi été mis en place, ce qui permet la production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices est partagée entre l'Insee qui a repris l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui garde dans le domaine quelques travaux de collecte (transport ferroviaire de fret, messagerie fret express).

La sous-direction des statistiques des transports a le projet d'élaborer, en collaboration avec l'Insee, un indice de prix dans le transport ferroviaire longue distance de voyageurs basé sur le relevé des prix d'un panier représentatif de liaisons ferroviaires (ce panier étant à définir).

L'indice de production de services de transports (IPST), indice synthétique de la production de services de transports utilisé par l'Insee dans le cadre de la comptabilité nationale, est un indice trimestriel calculé par le SOeS qui mesure la quantité de transports marchands pour compte d'autrui réalisés par des entreprises résidentes, majoritairement avec des indicateurs de quantités physiques. En 2017, dans le cadre du règlement européen STS, l'Insee va produire et diffuser un indice de production dans les services, décliné dans le secteur des transports, qui mesure le volume d'activité des entreprises par le chiffre d'affaires déflaté par les prix. Dans ce contexte, la refonte de l'IPST s'avère nécessaire, d'autant plus qu'il est actuellement en base 100 en 2000. L'idée est de créer un indicateur synthétique plus proche de ce qui est publié dans la synthèse conjoncturelle, ce qui aurait le mérite de se « distancer » de l'indice de production calculé par l'Insee et de supprimer au moins les incohérences entre la synthèse conjoncturelle et l'IPST. La mise en place de cet indicateur d'activité des transports est prévue en 2017.

### **Sécurisation de la production du Compte satellite des transports**

Au fil des campagnes de comptes, l'information traitée pour établir la dépense nationale en transport et sa répartition par secteur institutionnel et allocation (route, fer, aérien, voie navigable, maritime et transports urbains) s'est alourdie : le spectre des données utilisées s'est élargi, la longueur des séries traitées a augmenté. La maintenance de l'outil actuel du compte satellite des transports devient de plus en plus délicate.

Il apparaît alors nécessaire d'en revoir l'organisation sous les deux angles suivants : d'une part, le rendre plus robuste à l'introduction de nouvelles séries, à la modification des méthodes et concepts comptables et, d'autre part le rendre plus facile à manier afin d'en améliorer l'accessibilité lors du chargement de données et des étapes de consultation et de vérification. Par ailleurs, cette opération permettra de faire évoluer le compte vers un outil de confection de comptes satellites du transport, avec des flux de dépenses clairement identifiés par secteur institutionnel et par opération, des possibilités d'arbitrage sur les sources et les montants intermédiaires de dépense, et des outils d'équilibrage. Ce nouvel outil devrait être disponible courant 2017.

### **Revoir et sécuriser la gestion de l'ensemble des séries gérées par la sous-direction des statistiques du transport utilisées pour des publications et pour répondre aux sollicitations internationales (ONU, OCDE, Eurostat, ...)**

La sous-direction des statistiques des transports gère plus de 15 000 séries (en dehors de celles utilisées pour la construction du compte satellite du transport -environ 8 000-), notamment au sein de plusieurs outils de travail, sous la forme de tableaux Excel aux formats 'divers'. Les différentes séries proviennent de multiples producteurs (internes au SOeS ou externes). Il ne s'agit pas à proprement parler de séries mais de tableaux le plus souvent conçus pour être diffusés sur support papier. La fin de la diffusion papier ne s'est pas accompagnée d'une réflexion sur la gestion de ce stock d'information. Il apparaît nécessaire maintenant de « professionnaliser » la gestion de cette information. Une expression des besoins sera rédigée pour la mise en place d'un véritable outil de gestion et de diffusion des séries « Transports ».

### **Rénovation de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM)**

L'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1977 est l'une des plus anciennes enquêtes sur l'utilisation des véhicules. La chaîne actuelle date de 2000 et nécessite d'être renouvelée. L'investissement a porté dans un premier temps en 2016 sur le plan méthodologique, avec en particulier la définition d'un nouveau plan de sondage et de la méthode de redressement des résultats. La rénovation de l'enquête se poursuivra en 2017.

## **2. Travaux nouveaux pour 2017**

---

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pour compléter les informations recueillies dans le cadre du répertoire des entrepôts et des plates-formes logistiques et apporter des éléments de réponses aux manques d'informations chiffrées constatés lors de la Conférence nationale logistique de 2015, une enquête sur l'activité des entrepôts et des zones logistiques sera réalisée en 2017 auprès d'un échantillon d'environ 2000 établissements exploitant un entrepôt ou une plate-forme logistique de plus de 5 000 m<sup>2</sup>. Outre la description plus précise des caractéristiques physiques, des données seront également recueillies sur leur activité (mouvements de véhicules, produits stockés, taux moyen de remplissage).

L'objectif de l'enquête VUL dont la dernière édition remonte à 2011 consiste à connaître le parc de véhicules utilitaires légers, le trafic réalisé, les consommations de carburant, selon les principales caractéristiques des véhicules et l'activité des utilisateurs. Cette enquête permet de compléter l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (enquête « TRM ») relative aux véhicules lourds, et de contribuer ainsi au bilan du transport routier de marchandises et au bilan de la circulation routière. En lien avec les besoins de données sur la logistique exprimées lors de la conférence nationale sur la logistique de juillet 2015, une nouvelle édition de cette enquête est programmée courant 2017 ou 2018.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2017**

La généralisation de l'utilisation des données des contrôles techniques se concrétisera en 2017, afin de connaître un parc roulant de véhicules routiers. L'appariement des données des contrôles techniques avec le répertoire RSVERO permettra de répartir les kilomètres parcourus selon des niveaux géographiques fins (jusqu'à la commune) ou des critères techniques comme l'âge des véhicules, leur motorisation, leur norme euro. Les utilisations sont multiples, tant sur le plan statistique (meilleur calibrage des échantillons d'enquête sur l'utilisation des véhicules, amélioration de la précision de l'estimation de la circulation routière) que pour l'aide à la conduite des politiques environnementales (impacts environnementaux, qualité de l'air par exemple).

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017**

La commission des comptes des transports de la nation (CCTN) avait demandé qu'un rapport permettant des analyses plus approfondies sur l'économie des transports en général soit réalisé, à un rythme quinquennal. L'année 2016 a été l'occasion de mettre en œuvre, selon le calendrier retenu par la commission, les différentes études prévues dans ce programme d'études pluriannuel ; en 2017, d'autres études seront également prévues

L'enquête « Chronotachygraphe » se déroule tout au long de l'année, avec une livraison trimestrielle des fichiers d'enquêtes. Elle est exploitée annuellement, dans le cadre du bilan social du transport routier de marchandises. Il est prévu à terme d'accroître l'exploitation de cette source originale, avec une nouvelle publication annuelle portant sur le premier volet de l'enquête.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2017**

Le nouveau dispositif informatique RSVERO lié à la gestion du répertoire des véhicules routiers pour améliorer ses performances techniques, sa qualité en termes de couverture et de variables, et, ainsi, permettre le calcul de parcs roulants avec l'appariement avec les fichiers de contrôles techniques devrait être opérationnel fin 2016/début 2017.

La réflexion sur la rénovation du dispositif de traitement de l'enquête TRM se poursuivra en 2017. Il en sera de même pour la rénovation de la méthodologie de l'enquête chronotachygraphe.

## **3. Aspects particuliers du programme 2017**

---

### **3.1 Aspects « Territoires »**

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux sont poursuivis depuis pour étendre la couverture géographique. A terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

### 3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Voir le paragraphe sur l'intermodalité-multimodalité dans la synthèse ci-dessus.

### 3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Néant

### 3.4 Aspects « européens »

Le SOeS utilisera de manière systématique les données individuelles anonymisées des enquêtes TRM européennes dans un dispositif d'imputation des itinéraires (réponse aux remontées quinquennales CAFT).

## 4. Opérations répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2017 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	Périodicité de l'enquête
Enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques	2017	SOeS	
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2016H045TR	SOeS	Infra annuelle
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2016T704TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2016T709TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur les prix du transport ferroviaire de fret	2016T710TR	SOeS	Trimestrielle

### Autres opérations de production à caractère permanent

#### a. Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
<b>Répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO)</b> SOeS	Exploitations des données des cartes grises ainsi que les contrôles techniques des véhicules.	Étudier la dynamique du parc automobile
<b>Répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques</b> SOeS	Exploitation de fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels, ...)	Étudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique
<b>Dispositif SitraM</b> Système d'information sur les transports de marchandises SOeS	La banque de données annuelles SitraM est alimentée par les sources suivantes : - l'enquête sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM- France) - les enquêtes sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier voies navigables intérieures de	Établir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectif</i>
	« Voies Navigables de France », - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France. - les données administratives de transport par Oléoduc - le fichier rail, de la SNCF pour les données antérieures à 2009	
<b>Collecte auprès des ports maritimes SOeS</b> (à partir du 1er septembre 2016)	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 24/10/2012	Produire des données sur le trafic maritime de marchandises et de passagers et répondre notamment au règlement européen
Collecte sur le transport par voies navigables <b>VNF</b>	Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure	Produire des données sur le trafic et répondre notamment au règlement européen
Collecte sur la flotte de commerce française <b>DGITM/PTF4</b>	Collecte administrative, exploitation du registre international français (RIF) dans le cadre de la loi du 3 mai 2005.	Connaitre le parc de la flotte de commerce immatriculée en France et ses caractéristiques
Collecte sur le transport aérien <b>DGAC</b>	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 1/07/2008	Produire des données sur le trafic aérien, et répondre notamment au règlement européen

## 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques sera désormais renouvelée sur un rythme quinquennal. La prochaine enquête est programmée en 2017 sur l'activité de l'année 2016.

L'exploitation des données de contrôle technique en lien avec la refonte de RSVERO pourrait à terme permettre d'alléger le questionnement de certaines enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

L'enquête « Transit » a été abandonnée et remplacée par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes.

Les efforts pour dématérialiser la collecte de TRM se sont poursuivis courant 2016, avec en particulier la mise en place du questionnaire Web début janvier 2016 qui est désormais le mode de collecte par défaut de cette enquête (taux de retour par internet de 70 %). La transmission automatique des données issues de l'outil de gestion de flotte des entreprises (TMS : transport management system), sous réserve que celui-ci soit compatible, est désormais pleinement opérationnel. Les efforts se poursuivront en 2017 en encourageant les entreprises ayant recours à l'envoi de listings (format Excel ou autre) pour répondre à l'enquête et ayant un grand volume de poids lourds à opter pour une des voies dématérialisées.

La dématérialisation de la collecte de l'enquête « Chronotachygraphe » est effective depuis 2016. Il est ainsi proposé aux entreprises enquêtées le dépôt des enregistrements numériques des chronotachygraphes en lien avec les chauffeurs interrogés sur un serveur sécurisé plutôt qu'un envoi postal ou mail de ces mêmes informations. Le taux de recours à cette solution dématérialisée qui n'a pas été spécialement promue pour l'instant, fait espérer une forte adhésion de la part de la profession, un accroissement de la rapidité de traitement et de la qualité des réponses.

## **1. Exposé de synthèse**

---

Au-delà de la production courante, l'axe prioritaire de travail de la sous-direction des statistiques de l'énergie sera la refonte du bilan de l'énergie avec deux volets :

- la réalisation et la publication d'un bilan « précoce » simplifié en début d'année ;
- l'enrichissement du bilan actuel, qui retrace aujourd'hui essentiellement les flux physiques, par une description des flux monétaires, en vue d'une publication en fin d'année.

Cette refonte devra être articulée avec les reportages internationaux (Agence internationale de l'énergie, Eurostat), notamment avec le nouveau rapportage sur les flux physiques d'énergie dans un format compatible avec la comptabilité nationale (*Physical energy flow account* ou PEFA).

Figureront aussi dans les priorités de la sous-direction en 2017 :

- la poursuite de la procédure d'« étalonnage » de certaines productions du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren), en vue de l'octroi, le cas échéant, d'une délégation de service public ;
- la mise en œuvre du décret de l'article 179 de la loi de transition énergétique, visant à mettre à disposition du public des données localisées de consommation d'énergie.

Le développement d'études reste par ailleurs un objectif de la sous-direction, dans la limite de ses moyens. En 2017, elle réalisera notamment, dans le cadre de l'Insee Références sur « les acteurs économiques et l'environnement », un dossier visant à analyser les facteurs d'évolution des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie, sous réserve de confirmation de l'acceptation du projet de dossier.

## **2. Travaux nouveaux pour 2017**

---

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2017**

La mise en œuvre du décret de l'article 179 de la loi de transition énergétique, visant à mettre à disposition des données localisées sur la consommation d'énergie, donnera lieu à une première collecte de statistiques auprès des opérateurs fin 2016. Une exploitation des données pourrait être faite en 2017.

La mise en place d'un registre national des installations de production et de stockage d'électricité, dont la gestion sera assurée par *Réseau de Transport d'Électricité* (RTE) – conformément au décret n° 2016-350 du 24 mars 2016 portant diverses modifications du titre IV du livre 1er du code de l'énergie – devrait avoir lieu à l'automne 2016. Une première exploitation de ce registre pourrait être réalisée en 2017.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017**

Depuis 2013, la sous-direction des statistiques de l'énergie travaille à la constitution d'un compte satellite de l'énergie. Ces travaux montent en puissance avec l'objectif de réaliser une comptabilité cohérente en flux physiques et monétaires. Des maquettes ont été réalisées pour plusieurs énergies. En 2016, la sous-direction a consulté les professionnels de l'électricité en vue d'une publication fin 2016. En 2017, la sous-direction poursuivra les consultations pour pouvoir publier ces comptes pour l'ensemble des énergies.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016**

Le travail, entamé en 2016, d'étalonnage de certaines productions du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren) en matière de consommation d'énergie dans les secteurs résidentiel,

tertiaire et industriel, devrait se poursuivre en 2017. En cas de succès, il conviendra ensuite de préparer la délégation de service public.

En 2017, pour la première fois, la sous-direction de l'énergie devra répondre au questionnaire Eurostat « Physical Energy Flow Account » (voir 3.4). Pour s'y préparer, elle a entamé une refonte de son système d'information conjointement à la production du compte satellite de l'énergie.

L'enquête ECEC (enquête sur la consommation d'énergie dans la construction) sera lancée en septembre 2016. Les premières exploitations auront lieu au premier semestre 2017.

L'arrivée de nouvelles sources administratives (collecte dans le cadre du décret d'application de l'article 179 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, registre des installations de production et de stockage d'électricité) conduira à étudier l'adaptation du dispositif de certaines enquêtes statistiques pour une mise en œuvre dans les années à venir (à terme, possible allègement de l'enquête annuelle sur la production d'électricité et passage à une enquête par sondage, possible allègement, voire suppression de l'enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité et de l'enquête annuelle sur les statistiques gazières).

### **3. Aspects particuliers du programme 2017**

---

#### **3.1. Aspects « Territoires »**

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret d'application de l'article 179 de la loi sur la transition énergétique, des données à la maille IRIS seront mises à disposition.

#### **3.2. Aspects « environnement et développement durable »**

Compte tenu des liens étroits entre les problématiques de production et de consommation d'énergie et les questions environnementales (notamment celle de l'effet de serre), l'ensemble des projets de la sous-direction peuvent être considérés comme entrant dans cette catégorie.

Plus spécifiquement, il est prévu de réaliser, dans le cadre de l'Insee Références sur « les acteurs économiques et l'environnement », un dossier visant à analyser les facteurs d'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la combustion d'énergie, sous réserve de confirmation de l'acceptation du projet de dossier.

#### **3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »**

La SDSE ne mène pas, en tant que tels, de travaux d'évaluation des politiques publiques, car ceux-ci sont conduits, au sein du CGDD, par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable (Seeidd). Toutefois, la publication du compte satellite de l'énergie pourrait offrir un outil facilitant les évaluations de politiques publiques en fournissant des données de cadrage physique et monétaire et en pouvant servir de données d'entrée pour les modèles macroéconomiques.

#### **3.4. Aspects « européens »**

En 2017, la sous-direction de l'énergie devra répondre au questionnaire Eurostat de la direction environnement sur les flux physiques d'énergies dans un format compatible avec la comptabilité nationale (*Physical Energy Flow Account*, PEFA). Ce questionnaire s'inscrit dans le système de compte environnemental et économique (*System of Environmental-Economic Accounting*, SEEA, ONU).

En 2017, le nouveau règlement européen sur les prix du gaz et de l'électricité sera applicable. Le questionnaire de l'enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité sera plus détaillé, notamment sur les taxes et sur les coûts de transport/distribution.

En 2017 également, le nouveau règlement européen sur les statistiques de l'énergie entrera en vigueur ; il se traduira par une évolution du contenu des reportings mensuels et annuels que la sous-direction des statistiques de l'énergie doit assurer auprès d'Eurostat (simplification de certains pans des reportings, davantage de détails requis pour d'autres pans) ; le champ géographique couvert par les statistiques transmises à Eurostat, jusqu'alors limité à la France métropolitaine et Monaco, sera étendu aux départements d'outre-mer. Un nouveau reporting annuel, dédié aux statistiques relatives aux réseaux de

chaleur et de froid, devra également être assuré par les pays européens auprès d'Eurostat dès le printemps 2017.

#### 4. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en annexe 2 et annexe 3.

#### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

La collecte d'information via le décret de l'article 179 de la loi de transition énergétique va fournir des informations proches, voire identiques, de celles collectées par le biais d'enquêtes statistiques. Il conviendra donc d'examiner les possibilités d'alléger le dispositif d'enquêtes de la sous-direction.

#### Annexe 2 : enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2016 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête annuelle sur la production d'électricité	2016A071EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle Statistiques gazières	2016A080EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le transport et la distribution de l'électricité	2016A072EQ	SOeS	Annuelle
Enquête sur les réseaux de chaleur et de froid	2016A081EQ	SOeS	Annuelle
Enquête Transparence du prix du gaz et de l'électricité	2016	SOeS	Semestrielle
Enquête « Consommations de combustibles et d'énergie non électrique »	2016A052EN	SOeS	Annuelle
Enquête « Combustibles minéraux solides » (C.M.S.).	2016M051EN	SOeS	Mensuelle

#### Annexe 3 : autres opérations de production à caractère permanent

##### Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Données locales de consommation d'énergie SOeS	Collecte et exploitation statistique : - des données de consommation d'énergie (électricité, gaz, chaleur) à l'IRIS et par secteur d'activité des clients - des données de consommation de produits pétroliers par département et par secteur d'activité des clients.	Localiser les consommations des énergies
Puissances renouvelables électriques	Collecte et exploitation statistique des filières renouvelables électriques à la commune	Localiser les potentiels de production électrique renouvelable

## **1. Exposé de synthèse**

Les travaux statistiques qui seront menés en 2017 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) seront, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ils viseront également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Dans cette perspective, le SSP mènera en 2016 des enquêtes répétitives, obligatoires dans le cadre de règlements européens. Ces enquêtes permettent de suivre et de connaître l'utilisation du territoire, les structures de production et les activités des exploitations agricoles, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, les productions végétales et animales, les productions agroalimentaires, forestières et des scieries (PRODCOM), les pratiques agricoles et environnementales des secteurs agricoles et agroalimentaires (pratiques culturelles dans les exploitations agricoles, comportements d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication,...), les indices de production et de prix (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et synthèses conjoncturelles aux niveaux national et régionaux.

Deux enquêtes apériodiques seront conduites en 2017. Il s'agit de la réédition de l'enquête sur les traitements phytosanitaires en viticulture, et de celle sur les traitements phytosanitaires en légumes. Ces deux enquêtes s'intègrent dans un système d'enquêtes sur les pratiques culturelles permettant de répondre aux besoins de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation de divers plans d'action ministériels (Ecophyto ; Agro-écologie) et pour le suivi du règlement européen sur les statistiques relatives aux pesticides.

Les enquêtes collectées en 2016 (enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013, enquête sur les pratiques d'élevage, enquête sur les pratiques culturelles dans les vergers) ou au cours des années antérieures (enquêtes sur les pratiques phytosanitaires en grandes cultures) seront valorisées. Les premiers travaux relatifs aux conditions de mise en œuvre du recensement agricole de 2020 seront engagés.

Le programme de travail du SSP sera également constitué, comme chaque année, de travaux d'études, d'analyse et de synthèse sur les revenus des agriculteurs, les disparités de revenus, les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, le suivi des productions agroalimentaires, les consommations d'énergie dans les IAA, les dépenses d'environnement dans les IAA, l'élaboration de la statistique agricole annuelle des productions agricoles, la production de bilans d'approvisionnement par type de productions, l'estimation du prix des terres agricoles.

Le SSP apportera son expertise pour les travaux de diverses instances ou observatoires (observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire des espaces naturels agricoles et forestiers, observatoire des industries agroalimentaires...) en fournissant des données et des analyses et conduira des échanges avec d'autres pays dans le domaine de la statistique agricole, dans le cadre de programmes de coopération portés par le ministère de l'agriculture ou par l'Insee.

Enfin le SSP continuera d'investir dans des innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles afin de gagner en efficacité et qualité. Il poursuivra ainsi la rénovation de ses outils de collecte avec la mobilisation, pour la première fois en 2017, de l'outil générique de définition d'enquêtes (Capibara) pour la collecte du RICA, et aura le souci d'alléger le coût des enquêtes et la charge statistique des entreprises et des exploitations agricoles avec le recours croissant aux données administratives disponibles. Il visera à mieux inscrire ses processus de production dans un cadre d'assurance qualité, en lien avec les travaux conduits par l'Insee. La rénovation du site de la statistique agricole (Agreste) et de l'outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels (Disar), engagée en 2016, sera poursuivie. D'autres chantiers de rénovation des applications informatiques qui servent les opérations statistiques seront engagés, pour réduire les dettes techniques et se préparer au RA 2020.

## **2. Travaux nouveaux pour 2017**

---

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

#### **Enquête sur les traitements phytosanitaires en viticulture**

Depuis plusieurs années, le dispositif d'enquêtes sur les pratiques culturales s'est renforcé, en lien avec les besoins de suivi du plan Ecophyto dont l'objectif principal est la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. En 2017, une nouvelle édition de l'enquête sur les traitements phytosanitaires en viticulture sera collectée. Cette enquête portera sur les traitements mis en œuvre en 2016, permettant ainsi d'actualiser l'enquête antérieure qui portait sur 2013.

#### **Enquête sur les traitements phytosanitaires en cultures légumières**

La collecte de la deuxième édition de l'enquête sur les traitements phytosanitaires des parcelles de légumes sera lancée à la fin de l'année 2017. Cette enquête, qui portera sur la campagne de production 2015-2016, sera une enquête plus légère que la précédente (portant sur la campagne 2012/2013) qui traitait également des pratiques culturales.

#### **Enquête Teruti-Lucas renouvelée**

Un dispositif renouvelé d'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (TERUTI) sera mis en œuvre pour la première fois en 2017. La rénovation vise à réduire les coûts de collecte, à accroître les précisions sur les flux, notamment sur la consommation des espaces agricoles, et à produire des données mieux articulées avec les autres sources statistiques ou administratives.

#### **Enquête préliminaire au rebasement 2015 de l'IPAMPA**

Dans le cadre des travaux relatifs au rebasement 2015 de l'IPAMPA, un rebasement de l'enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA) doit être engagé. Une enquête préliminaire sera conduite en 2017 auprès des entreprises de l'échantillon de l'EPCIA pour lister les produits qui feront partie du nouvel échantillon.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2017**

La mobilisation des fichiers de la MSA pour renseigner certaines variables des enquêtes sur la structure des exploitations et du recensement agricole seront expertisés.

Le SSP continuera par ailleurs à expertiser la pertinence de mobiliser les fichiers fiscaux, en complément du réseau d'information comptable agricole (RICA), pour analyser les résultats économiques des exploitations agricoles, notamment sur le champ des petites et des très grandes exploitations.

Le fichier des demandes d'aides de la PAC est largement mobilisé pour la constitution du référentiel des exploitations utilisé pour les tirages d'échantillons, pour pré-renseigner certaines variables d'enquête (enquêtes Structures, enquête Teruti notamment) et pour les estimations annuelles de surfaces. Compte tenu des évolutions induites par les nouvelles dispositions de la PAC 2015-2020, ce fichier sera expertisé et les programmes permettant sa mobilisation en complément des sources d'enquêtes seront adaptés.

### **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017**

Les enquêtes nouvelles collectées au cours des années précédentes donneront lieu à divers travaux de valorisation : diffusion de premiers résultats sur l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016, l'enquête sur les pratiques culturales 2015 en arboriculture et l'enquête sur les pratiques d'élevage, poursuite de la valorisation de l'enquête sur les pratiques phytosanitaires en grandes cultures en 2014.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2017**

Néant

### 3. Aspects particuliers du programme 2017

#### 3.1 Aspects « Territoires »

Le dispositif rénové d'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (TERUTI) sera mis en œuvre pour la première fois en 2017.

#### 3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Le cycle des enquêtes sur les pratiques culturelles se poursuivra avec la collecte de l'enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture.

#### 3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les sources statistiques continueront à être largement mobilisées pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Le SSP sera notamment mobilisé dans les travaux relatifs à l'évaluation du projet agro-écologique, au suivi de la nouvelle PAC et à l'évaluation du programme de développement rural 2007-2013.

#### 3.4 Aspects « européens »

Le SSP transmettra à Eurostat les diverses données sous règlements européens. Au delà des envois réguliers de données notamment conjoncturelles, les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations 2016 seront livrées à Eurostat fin juin 2017.

Le SSP continuera à participer aux divers groupes de travail d'Eurostat en lien avec la statistique agricole (structure des exploitations agricoles; agriculture et environnement; statistiques végétales; statistiques animales; utilisation et occupation des sols) et à la réunion annuelle du groupe des directeurs de la statistique agricole (DGAS).

Les travaux d'harmonisation des nomenclatures de l'enquête Teruti avec les nomenclatures de l'enquête européenne Lucas, qui ont fait l'objet d'une subvention européenne, seront finalisés.

### 4. Opérations répétitives

#### 4.1 Enquêtes

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur les livraisons d'engrais à usages professionnels	2016	SSP	Annuelle
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUti-Lucas	2016	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2016A068AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2016A069AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre	2016S070AG	SSP	Semestrielle
Enquête "terres labourables"	2016A074AG	SSP	Annuelle
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2016T025AG	SSP	Trimestrielle
Enquête mensuelle auprès des accouveurs et des sélectionneurs	2016M024AG	SSP	Mensuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2016S030AG	SSP	Semestrielle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2016T031AG	SSP	Trimestrielle
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2016T032AG	SSP	Trimestrielle
Enquête sur les livraisons d'engrais à usages professionnels	2016	SSP	Annuelle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2016M046AG	SSP	Mensuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, forêts et scierie)	2016A	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2016A	SSP	Annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2016M	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration	2016M	SSP	Mensuelle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
(industries agricoles et alimentaires)			
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2016S	SSP	Semestrielle

#### 4.2. Statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs

Opérations	Type	Objectif
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides SSP	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles
Statistiques agricoles : effectifs bovins, mouvements d'animaux, abattages	Exploitation de la BDNI	Apporter des éléments de cadrage sur les effectifs et les abattages de bovins
Statistiques laitières : collecte de lait et fabrication de produits laitiers	Exploitation de l'enquête mensuelle laitière de FranceAgriMer	Répondre à la réglementation européenne et produire des statistiques conjoncturelles dans le secteur du lait et des produits laitiers

#### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SSP achèvera la dématérialisation des enquêtes de branche menées auprès des industries agroalimentaires, en liaison avec les organisations professionnelles agréées, tout en assurant un allègement de la charge statistique par des simplifications des questionnements et de leurs fréquences. L'objectif est de proposer à toutes les entreprises agroalimentaires interrogées dans le cadre d'une enquête de branche la possibilité de répondre par Internet d'ici la fin 2017.

De premières expertises seront conduites sur les possibilités d'alléger la charge statistique pour la conduite du recensement agricole de 2020 (collecte multimode; mobilisation accrue des données administratives pour le pré-renseignement de certaines questions...).

## Extraits de programmes statistiques 2016 et autres services statistiques publics

### MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de l'action régionale et de la diffusion  
Département de l'action régionale

Les travaux sur les aspects statistiques de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain se poursuivront, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, sous réserve de la disponibilité de nouvelles sources (DVF en particulier).

Le Psar Synthèses locales poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de qualité de vie, en examinant de manière plus détaillée les différentes dimensions de la qualité de vie et les données en évolution. Il complètera le champ des indicateurs qui ont été mis à disposition au niveau des territoires de vie en octobre 2014 (parution d'un Insee Première).

### MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des statistiques d'entreprises  
Département Statistiques de court terme (DSCT)

Les activités de la section E liées à l'environnement : captage/traitement et distribution d'eau, collecte et traitement des eaux usées, collecte/traitement et élimination des déchets, sont couvertes par l'enquête Opise. Il reste à couvrir la récupération des matériaux et les services de dépollution. Pour la récupération de matériaux triés, la collecte des produits-témoins est bien avancée, si bien que la diffusion devrait intervenir avant la fin de l'année. L'extension de la branche démantèlement d'épaves reste à programmer.

La possibilité pour le SOeS de prendre en compte les performances énergétiques des logements dans le questionnaire de l'enquête prix de revient des logements neufs demeure à étudier. Actuellement, le questionnaire permet de connaître la classe énergétique visée lors du dépôt du permis de construire dans plus de la moitié de l'échantillon. Cette information obligatoire recueillie sur une annexe est saisie par les 2 500 centres instructeurs chargés d'enregistrer les demandes de permis de construire. Le SOeS devrait pouvoir récupérer auprès de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'écologie les données de cette annexe vers fin 2016.

Dans la section E « Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution », l'indice de la production industrielle ne couvre actuellement que le captage/traitement et distribution d'eau. À compter de 2018, il devrait couvrir également la collecte et traitement des eaux usées.

### MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des statistiques d'entreprises  
Département Synthèses sectorielles (DSS)

Le DSS poursuivra son investissement dans l'amélioration du système d'information sur le développement durable avec, au-delà des valorisations régulières des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol) :

- la prise en compte des résultats de l'enquête ECEI-PE sur les consommations d'énergie et sur les investissements antipollution dans les établissements de moins de 20 salariés dans les estimations produites pour Eurostat sur l'ensemble des entreprises de l'industrie ;
- l'exploitation de l'enquête « Entreprises et développement durable » (dite aussi « RSE ») lancée en 2016 s'appuyant sur un questionnaire renouvelé tenant compte des avancées du débat social et législatif national et européen.

Enfin, la prise en compte de façon plus systématique dans les études de la disparité des situations individuelles des entreprises contribue également à cet objectif.

## **MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Insee - Direction des statistiques d'entreprises  
Département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (Driss)

Suite à la loi du 31 juillet 2014 concernant l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'enregistrement dans le répertoire Sirene de l'appartenance ou non des entreprises au champ de l'ESS est maintenant effectif ainsi que sa diffusion publique.

## **MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales  
Département des ressources et des conditions de vie des ménages (Drcvm)

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (CAMME), reconduira en 2017 les plates formes (questionnaire complémentaire d'une vingtaine de questions) collectées en 2016 : deux sur le logement (avril et octobre), une sur les pratiques et opinions environnementales (novembre) et une plate-forme portant sur le bien-être, collectée en mars, juin, septembre et décembre 2017.

## **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques (Sies)

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement et l'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent ainsi de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement.

Le département collabore avec le Service de l'observation et des statistiques du MEDDE (SOeS) pour l'estimation de la dépense nationale de R&D pour l'environnement (hors gestion des déchets radioactifs). Cette collaboration porte à la fois sur les données issues des enquêtes R&D public et privé et sur les aspects méthodologiques.

Le département contribue également à la production des indicateurs qui seront retenus par la Commission pour le suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD), en matière de R&D et d'enseignement supérieur.

## **MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Direction générale des douanes et droits indirects  
Département des statistiques et études économiques

Il est prévu de contribuer à un Insee Références consacré aux relations entre les acteurs économiques et l'environnement, en collaboration avec le ministère de l'environnement. L'étude portera sur les échanges internationaux d'éco-produits qui seront mis en regard de la production et du marché intérieur. On se demandera notamment si la hausse de la demande d'éco-produits favorise la production nationale ou le recours à des produits importés.

## **MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Direction générale des finances publiques  
Service de la gestion fiscale  
Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques - Bureau GF-3C

Une convention globale avec le Service de l'Observation et des statistiques (SOeS) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie relative à l'échange d'informations avec la DGFIP sur les constructions et le logement est en cours de signature et devrait produire tous ses effets en 2017. À l'image de la convention globale d'échanges avec l'Insee, elle permettra :

- d'affiner le suivi des échanges ;

- d'optimiser et de rationaliser les moyens et les ressources mis en œuvre pour actualiser en temps réel le cadre juridique des transmissions existantes ou définir celui des transmissions à initier ;
- de mutualiser les canaux techniques d'acheminement des données.

Cette convention définit notamment les conditions et les modalités juridiques de transmission des données fiscales au SOeS aux fins de constitution du fichier des logements par commune (Filocom).

Dès lors que l'accès à ce Filocom est très sollicité, le bureau GF-3C apportera également son soutien technique et juridique au SOeS afin qu'il puisse en ouvrir l'accès aux bénéficiaires d'une dérogation au secret professionnel, tels que l'Insee, les services statistiques ministériels (SSM) ou les chercheurs.

#### **MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)  
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de l'économie verte.

#### **MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)  
Sous direction « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle »

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui sont menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

#### **MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)  
Sous direction « des salaires, du travail et des relations professionnelles »

Les études relèvent toutes de la dimension sociale du développement durable.

#### **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Secrétariat général  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

La Depp fournit trois indicateurs de développement durable (sorties précoces, difficultés de lecture des jeunes de 15 ans et diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans).

#### **MINISTERE DE LA JUSTICE**

Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

Potentiellement, la statistique justice peut servir à caractériser l'environnement social à un niveau local (par ressort de juridiction). Pour le moment, la SDSE ne contribue aux indicateurs localisés de développement durable que pour des comptages de bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Il reste à mener une étude de faisabilité pour déterminer d'autres indicateurs pertinents et réalistes pour éclairer davantage cette dimension.

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (Smsi)

Le SSMSI sera responsable de la production de 12 des nouveaux indicateurs liés aux ODD 2030, notamment ceux qui se rapportent à l'objectif 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Figurent notamment des indicateurs sur les violences physiques et sexuelles, les homicides, les discriminations et la corruption.

## **Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)**

Implication dans les missions de développement durable, à travers l'analyse des projets de politique sociale. La Cnaf a d'ores et déjà publié un bilan « carbone » des émissions liées à son activité (notamment les déplacements de ses allocataires) qui se poursuivra sur 2017.

## **Centre d'études et de recherches sur les qualification - Céreq**

Pour l'enquête Génération 2013, le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) a financé une extension d'échantillon et de questionnement pour les sortants de formation initiale en environnement (opinion sur la formation).

## SIGLES

AEE	Agence européenne pour l'environnement
Aria	Analyse Recherche et Information sur les Accidents
Caft	Cross Alpine Freight Transport
Camme	Enquête Conjoncture auprès des ménages mensuelle européenne
Capeb	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications
CGDD	Commissariat général au développement durable
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
Citepa	Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique
DAR	Département de l'action régionale - Insee
DET	Division « Etudes territoriales » - Insee
DG-MARE	Direction générale des affaires maritimes et de la pêche - Commission européenne
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DHUP	Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DVF	Demandes de valeurs foncières
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Eco-PTZ	Éco-prêt à taux zéro
EPTB	Enquête sur les prix des terrains à bâtir
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Ésane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise
Evalene	Enquête sur les valeurs, l'environnement et l'énergie
FFB	Fédération française du bâtiment
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
FNTP	Fédération nationale des travaux publics
Gaspar	Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels et technologiques
ICC-PRLN	Enquête sur l'indice du coût de la construction-prix de revient des logements neufs
Ipea	Indice des prix des prestations d'entretien et d'amélioration des logements
LEF	Laboratoire d'économie forestière
Medde	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Namea	National Accounting Matrix including Environmental Accounts
OENAF	Observatoire national de l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
Ospar	Pour « Oslo-Paris » - Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est ou Convention <i>Ospar</i>
Opec	Observatoires prospectifs emplois et compétences
Opise	Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises
Phébus	Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie (Enquête)
RSVERO	Répertoire statistique sur les véhicules routiers
Rica	Réseau d'information comptable agricole
RPLS	Répertoire du parc des bailleurs de logements sociaux
RSD	Règlement statistique européen sur les déchets
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RTE	Réseau de transport d'électricité
SEEA	Système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement - Nations-unies
TRM	Enquête transports routiers de marchandises
VNF	Voies Navigables de France